

L'ÉMERGENCE DE DEUX MUNICIPALITÉS SUBURBAINES DE LA MAURICIE DANS L'APRÈS-GUERRE : SHAWINIGAN-SUD ET TROIS-RIVIÈRES-OUEST, 1945-1975

Communication à l'Université d'Ottawa - 4 avril 1997

La communication d'aujourd'hui me permet de faire le point sur une recherche que je mène depuis un an dans le cadre de mon mémoire de maîtrise à l'Université du Québec à Trois-Rivières. J'ai donc rassemblé mes notes, pour vous présenter les résultats préliminaires de mes recherches. Car je sors à peine des archives municipales de deux villes qui font l'objet de mon mémoire : Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest. C'est pour moi l'occasion de faire le point sur ce que j'ai fait jusqu'à maintenant, mais surtout sur ce qu'il me reste à faire. Donc, ce que je vous présente aujourd'hui est un exposé en quatre points, qui ne couvre pas toute l'étendue de mes travaux sur les banlieues dans les agglomérations de tailles moyennes, mais ma démarche de recherche et une partie de mes conclusions.

Dans un premier temps, je vous présenterai ma problématique ainsi que les sources que j'ai utilisées. Ensuite, j'aborderai les thèmes de l'expansion du territoire, tant au niveau du logement que du réseau routier et des services publics. Puis, j'aborderai les questions relatives aux modifications des corps municipaux, et l'impact de l'arrivée de professionnels (urbaniste, ingénieur, gérant, comptable, technicien) dans la fonction publique municipale. Finalement, je tirerai les premières conclusions qui s'imposent.

■ Problématique

Il faut savoir qu'il y a eu de nombreux travaux sur les banlieues depuis une vingtaine d'années, particulièrement en ce qui concerne les agglomérations de Montréal (ex. : Jean-Pierre Collin à l'INRS-Urbanisation), Toronto, Hamilton (ex. : Westdale). Malgré le fait que, depuis la fin du XIXe siècle, mais de façon plus remarquable de l'après-guerre aux années 1970, les territoires suburbains se remplissent même autour des villes de moindre importance, on s'attarde peu à la suburbanisation des petites et moyennes agglomérations. Par *suburbanisation*, j'entends le processus de desserrement des populations et de certaines activités économiques ou culturelles dans les espaces contigus à la ville. Aussi, on a souvent porté plus d'attention à la formation des espaces

suburbains ou à leurs impacts économiques actuels qu'à leur développement et leur organisation, particulièrement dans l'après-guerre. Ceci a d'intéressant que la définition même de banlieue, c'est-à-dire, l'ensemble des territoires adjacents à la ville administrativement indépendant mais dépendant d'elle sous bien des aspects, suggère déjà un type de développement particulier. Il n'est pas basé sur ses propres moyens et existe par l'existence d'une autre entité : sans ville, il n'y a pas de banlieue. Alors, allons voir comment s'exprime cette définition dans la réalité.

La Mauricie nous fournit deux exemples de municipalités de banlieues, tout à fait comparables : Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest. Il s'agit de deux banlieues avec des populations assez semblables à la fin de la période étudiée, entre 10,000 et 12,000 habitants. Leur plus grande différence réside dans le rythme de croissance, démographique j'entends. À partir de 1961, Shawinigan-Sud est en déclin tandis que le rythme de croissance de Trois-Rivières-Ouest s'accélère. C'est que l'importance relative de Shawinigan-Sud par rapport à Shawinigan est plus considérable que Trois-Rivières-Ouest par rapport à Trois-Rivières. La banlieue de Trois-Rivières est plus dense du côté de Cap-de-la-Madeleine.

Contextualisons un peu. Dès le début du XXe siècle, Shawinigan et Trois-Rivières connaissent une industrialisation rapide. Cet essor se fait sentir par l'apparition en périphérie de zones résidentielles habitées d'ouvriers qui travaillent à la ville. Si la vocation résidentielle de Shawinigan-Sud s'affirme aux premiers instants, c'est d'abord la vocation agricole qui va dominer à Trois-Rivières-Ouest avant la Seconde Guerre Mondiale. La crise du logement et la pénurie de terrains disponibles à la construction résidentielle et industrielle, favorisent le développement en banlieue. La ville tente d'abord d'annexer ces espaces limitrophes, mais elle se heurte à l'opposition farouche des conseillers municipaux suburbains qui croient, eux, à leur propre potentiel résidentiel et industriel. Dans le cas de Shawinigan-Sud comme dans celui de Trois-Rivières-Ouest, la convoitise du territoire en banlieue est au cœur des préoccupations municipales tout au cours de la période. C'est une question de développement, tant pour la ville qui revendique de nouveaux territoires nécessaires à son expansion, que pour la banlieue qui entreprend le développement de son territoire avec un certain enthousiasme.

En dépit des services d'égouts et d'aqueduc, donc des services essentiels, que demandent les nouveaux propriétaires en banlieue, malgré les pressions répétées de la ville pour annexer tantôt une parcelle, tantôt la totalité du territoire, nonobstant les avis favorables d'organismes indépendants, les autorités locales des municipalités de banlieues ne procèdent pas à un développement qui s'harmonise avec celui de la ville, à part quelques associations supramunicipales (ex. : au niveau des commissions industrielles). Ainsi, l'optimisme des élus en banlieue, qui envisagent un développement à l'égal, voir même supérieur à celui de la ville, est confronté aux réalités budgétaires. Et ils se laissent quelques fois tentés par l'annexion au cours de leur développement quand ils n'ont pas les moyens de s'offrir les services publics, un plan directeur d'urbanisme ou encore une politique adéquate d'accueil industriel. J'aborderai la question du financement un peu plus tard.

Il faut voir comment les municipalités de banlieue, dans le développement de leurs infrastructures (routes, services publics) et leurs institutions (corps municipal, commission industrielle, protection publique) accordent une importance au partenariat, ou si au contraire, elles mettent en place une politique franchement autonomiste qui empêche ou retarde la fusion des services ou des territoires. Cette volonté d'indépendance et la politique originale de développement menée pour la rendre à terme dissimulent mal les liens serrés unissant la banlieue et la ville. Au point de vue de la population, par exemple, la chute démographique de la ville de Shawinigan entraîne celle de l'agglomération, du moins le déclin de la banlieue aura tendance à en suivre la courbe. Si la banlieue bénéficie de la prospérité de la ville industrielle, elle en subit également l'austérité. Ce qui nous amène à reconsidérer l'effet « trou de beigne » qui fut maintes fois observé dans les grandes agglomérations. Par effet « trou de beigne », j'entends l'exode des populations de la ville-centre vers la banlieue. Ce serait sans doute la preuve que les villes moyennes sont liées à leur banlieue, par une écologie plus sensible au moindre changement structurel. Le déclin industriel de Shawinigan et Trois-Rivières et les difficultés de conversion dans une économie au secteur tertiaire dominant entraînent inévitablement les banlieues avec elles, et compromettent le développement escompté par les dirigeants municipaux en banlieue.

Or, l'objectif de mon mémoire est de démontrer, d'une part, l'écologie sensible qui lie les villes de Shawinigan - Shawinigan-Sud et Trois-Rivières - Trois-Rivières-Ouest par l'étude empirique des modulations démographiques, industrielles et commerciales ; d'autre part, de comparer les plans de développement préconisés par les conseils de Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest entre 1945 et 1975 qui s'inspirent, selon moi, d'une plus vaste politique d'autonomie par rapport à la ville. En définitive, et c'est mon hypothèse, l'essor des municipalités de banlieues de Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest, relève en partie de l'effort consenti par les corps municipaux qui subissent d'importantes transformations au cours de la période, mais surtout par l'apport du gouvernement dans la décentralisation des services, par les contraintes territoriales et par les changements structurels importants des agglomérations shawiniganaise et trifluvienne.

■ Sources

Les sources à partir desquelles j'ai travaillé sont de trois ordres : (1) les sources journalistiques ; (2) les archives municipales ; (3) les sources orales.

En ce qui concerne les journaux, j'en ai dépouillé systématiquement deux, c'est-à-dire un pour chaque région. L'un, *Le Nouvelliste*, qui est publié sur une base quotidienne, de 1945 à 1975, et qui couvre l'actualité de l'agglomération trifluvienne mais également de l'agglomération shawiniganaise. L'autre, *L'écho du St-Maurice*, est publié sur une base hebdomadaire, de 1945 à 1975, et couvre l'agglomération de Shawinigan et de Grand-Mère. J'ai recueilli plus de 1200 articles de journaux concernant la vie municipale, tant au niveau des associations qui y ont participé qu'aux activités du corps municipal lui-même. J'en ai constitué une banque de données informatisée, avec des descripteurs me permettant de repérer facilement les événements autour d'un thème particulier, ou d'une période particulière.

Les archives municipales sont une source de renseignements variés. Étant donnée la nature du travail, j'ai tenté de limiter mon champ de recherche aux règlements municipaux, et au besoin, aux procès-verbaux. J'ai consulté de façon exhaustive tous les règlements municipaux de Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest de 1945 à 1975.

Une banque de données a également été constituée afin de faciliter le regroupement par thème ou période. Il s'agit de huit cents règlements municipaux, concernant aussi bien la promotion industrielle que la décence publique, les emprunts pour améliorations locales que les modalités d'élections. Grâce à ces règlements, on connaît les priorités des gouvernements locaux et les changements tout au long de la période. Toutefois, ces recherches sont celles qui ont soulevé le plus de suspicion de la part des fonctionnaires municipaux. Pourtant, la plupart des sources que j'ai consultées sont du domaine public. Même s'il y a eu finalement une bonne collaboration, on s'est toujours assuré de l'usage que je ferai de l'une ou l'autre des informations que j'ai recueillies dans les archives, ou auprès des personnes que j'ai interrogées.

Car, afin de compléter ma recherche, je me suis tourné vers l'enquête orale. Ainsi, j'ai recueilli six témoignages de personnalités locales, d'élus, de fonctionnaires municipaux, en poste ou à la retraite, qui ont participé activement à la vie municipale. Mes questions étaient alors orientées vers leur vécu, les événements, les causes auxquels ils ont participé entre 1945 et 1975. Ils se sont également exprimés sur les autres événements auxquels ils n'ont pas été directement impliqués, les liens routiers, le regroupement de services, les projets d'annexion, le ralentissement industriel et l'activité résidentielle. Ces informations viennent compléter, et souvent enrichir, celles déjà recueillies dans les journaux et les archives municipales.

■ Expansion : le logement

Les positions et les vocations antérieures à 1945 des territoires de Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest influencent leur développement ultérieur. Pour Trois-Rivières-Ouest, l'agriculture et l'industrie laitière perdent beaucoup en importance tout au long de la période, même si elle demeure physiquement très présente jusqu'en 1974. En 1940, plus de 50% de la population de Trois-Rivières-Ouest vit sur des fermes. En 1976, cette population ne représente que 1%, mais occupe toujours plus du tiers de l'espace municipal. Il faut savoir que, jusqu'en 1963, Trois-Rivières-Ouest a un statut de municipalité rurale. Ce qui lui procure certains avantages, mais aussi quelques désagréments quant à son image. D'ailleurs, le conseil cherche à s'affranchir de cette

image, il ne mise plus sur l'aspect champêtre pour attirer la construction, mais surtout sur les services. En 1974, le conseil refuse même de participer à l'émission de télévision folklorique « Soirée Canadienne », jugée de caractère trop rural. En ce qui concerne Shawinigan-Sud, elle est dès sa naissance, au tournant du siècle dernier, le lieu de domicile d'ouvriers travaillant à Shawinigan. Puisqu'en 1953 la municipalité a annexé un territoire à caractère agricole, à la fin de la période un peu plus de 1% de la population vivent sur des fermes et occupe le tiers du territoire.

Les deux municipalités grandissent autour d'axes intermunicipaux, où se concentrent l'expansion domiciliaire et commerciale. Cet état de fait traduit bien l'intensité des échanges banlieues-villes et la dépendance envers la ville-centre sous bien des aspects. Trois-Rivières-Ouest, liée à la cité de Trois-Rivières par deux voies parallèles importantes, est séparée en son centre par une voie ferrée. Dans le cas de Shawinigan-Sud, il s'agit plutôt d'un développement orthogonal autour d'un axe unique, d'une route régionale qui lie les agglomérations de Trois-Rivières et Shawinigan.

L'industrie de la construction résidentielle, plus précoce en intensité à Shawinigan-Sud, s'affirme de plus en plus au cours de la période pour finalement consacrer la vocation domiciliaire des deux municipalités de banlieue. Cependant, régies par le Code municipal, elles ne peuvent en contrôler tous les aspects de leur croissance. En effet, elles ne peuvent pas engager d'ingénieur, de gérant ou régler adéquatement le zonage et les normes de construction.

L'aspect rustique, la réglementation municipale ainsi que les initiatives gouvernementales en matière de logement (ex. : SCHL) prescrivent en quelque sorte la nature et le type d'occupation des logements. Dans l'une et l'autre des municipalités, c'est la propriété de la maison unifamiliale qui domine à la fin de la période. À Shawinigan-Sud, il s'agit d'une transformation importante par rapport aux données statistiques de 1941 qui montrent une dominance de logements en location. Tandis que, pour Trois-Rivières-Ouest, la propriété unifamiliale domine sans relâchement tout au long de la période.

■ Expansion : le réseau routier

Un des facteurs qu'il faut considérer comme important dans la croissance des municipalités de banlieue sont certainement les voies de communications. Elles déterminent, en effet, les liens avec la ville-centre, mais également la situation générale dans l'agglomération. Du trottoir à l'« autostrade », de la route au pont, leur nombre, leur qualité et leur état influencent l'étalement urbain et l'intense correspondance interurbaine.

Il faut dire que la construction et l'amélioration des routes sont une problématique liée à l'évolution du logement et l'implantation des services publics. Question de coût, le pavage de la voie publique ne se fera qu'une fois les services d'égout, d'aqueduc, parfois même d'éclairage par canalisation souterraine, complétés. Finalement, il en dépend de la capacité des contribuables à payer.

Donc, on considère l'amélioration des voies de communication comme un facteur de croissance des municipalités de banlieue. La notion même de banlieue tient en elle celle de distance, toujours plus grande à franchir avec l'évolution des moyens de transport. Il y a d'abord les trottoirs, une nécessité pour une population qui marche et utilise le transport en commun à travers des routes non-pavées et souvent périlleuses en période de dégel. Mais, le développement des chemins, aussi lié au logement, à l'implantation des services publics et des véhicules sillonnant les rues, obligent les municipalités à réglementer l'utilisation et l'aménagement des routes. Afin de permettre un développement juste, Trois-Rivières-Ouest et Shawinigan-Sud municipalisent les chemins au cours des décennies 1950 et 1960. Cela a également l'effet d'alléger le fardeau fiscal des contribuables, qui ne payent plus pour leur petit bout de rue en face de leur propriété, mais dont les coûts sont répartis sur l'ensemble des propriétaires.

Les nombreuses migrations quotidiennes (pendulaires ou alternantes) entre la municipalité de banlieue et la ville, donnent aux voies interurbaines une importance particulière. Bien qu'elles présentent peu de problèmes pour Trois-Rivières-Ouest par leur nombre et leur état, ce n'est pas le cas pour Shawinigan-Sud. Les liens entre la banlieue et la ville sont à la merci de la politique provinciale et ne connaissent pas d'améliorations notables avant les années 1960. Pourtant, ces améliorations s'imposaient depuis les années 1950, avec l'utilisation généralisée des véhicules

automobiles. Par exemple, le pont sur le St-Maurice entre Shawinigan et Shawinigan-Sud : la seule voie de communication entre les deux municipalités. L'étroitesse de l'ancien pont ne permettait pas à une voiture et un camion de s'y croiser. Aux heures d'entrée et de sortie d'usines, cela créait des bouchons de taille. Il faut revenir à l'esprit politique de l'époque. Les électeurs du comté provincial de St-Maurice ayant une députation libérale, il ne plaisait guère à l'Union Nationale et son chef, Maurice Duplessis, de leur offrir un nouveau pont. Finalement, la mort de Duplessis et l'élection du gouvernement libéral de Jean Lesage permettent de rattraper le temps perdu et de construire le pont en moins de deux ans.

À la même époque, la route intermunicipale, principale artère commerciale de Shawinigan-Sud, est alors doublée par une seconde voie parallèle en direction de Shawinigan. Cela a pour effet nuisible de dévier la circulation sur laquelle comptent les commerces du centre-ville de la banlieue. D'ailleurs, l'avènement de la Transquébécoise ne fait qu'empirer les choses par l'absence d'un accès adéquat à Shawinigan-Sud par l'autoroute. L'autoroute devient en quelque sorte une voie d'évitement. À l'inverse, point de liaison entre l'autoroute 40 et la Transquébécoise, Trois-Rivières-Ouest constitue une véritable plaque tournante au niveau de la circulation par voies rapides. À la fin de la période, le pont de Trois-Rivières combiné au développement du potentiel industriel de Bécancour, favorise l'activité commerciale et résidentielle déjà bien implantées à Trois-Rivières-Ouest.

■ Expansion : les services publics

Parmi les services publics, celui de l'aqueduc connaît des difficultés dès le début de la période étudiée. C'est que le système d'aqueduc n'a pas évolué en même temps que la population et il ne suffit guère à approvisionner les abonnés sans risque de pénurie. Le problème de financement des infrastructures publiques est l'un des problèmes principaux dans les municipalités de banlieue en croissance rapide. Ces banlieues ont alors peu d'industries sur leur territoire, et ne bénéficient pas de taxes foncières importantes comme dans les villes de Trois-Rivières et Shawinigan. Incapable de fournir des services adéquats d'égout et d'aqueduc aux nouveaux constructeurs qui en font la

demande, les conseils municipaux recourt à un « bill » privé afin d'interdire l'émission de permis « à moins que les services publics d'aqueduc et d'égout ne soient établis sur la rue en bordure de laquelle on se propose d'ériger la construction ». Cette mesure prévient l'éparpillement urbain et la hausse des coûts de l'installation des services publics pour une partie de la population qui se voudrait somme toute minime. Bien que l'on puisse considérer cette mesure comme une contrainte, elle ne calme en rien l'ardeur des constructeurs. Si ce n'est qu'elle les pousse à s'établir aux endroits où les services sont offerts ou sur le point de l'être.

Mais les municipalités ne peuvent demeurer indéfiniment dans cette position qui risque d'enrayer, en plus de son potentiel résidentiel, son potentiel commercial et industriel. À Trois-Rivières-Ouest et Shawinigan-Sud, le premier réflexe des conseils, lors de problèmes majeurs en alimentation, est de demander l'aide de la Cité. Elle n'est pas prompte à répondre ou à bouger. Apparaissent alors certaines compagnies d'aqueduc formées de propriétaires qui s'alimentent à partir de système d'alimentation en eau privé. Il est difficile d'imposer trop de contraintes au secteur privé sans risquer de brimer le développement. Mais, cela est nécessaire pour éviter des coûts relatifs à la standardisation des systèmes d'égout et d'aqueduc. Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest dépendent donc temporairement du secteur privé ou d'ententes intermunicipales pour s'approvisionner en eau. Des solutions alternatives tournent à l'avantage des Cités, parce qu'elles utilisent l'argument de la précarité de leur propre système d'aqueduc, pour vendre plus cher leur eau ou en restreindre l'utilisation à certaines heures. En ce qui concerne Trois-Rivières-Ouest, l'élément déclencheur pour la construction de leur propre système municipal est la pression du secteur privé appuyée par le gouvernement provincial qui lui permet d'ériger un système d'aqueduc sans l'autorisation du conseil. Donc, la municipalité est menacée de se retrouver dans une situation qui lui fait perdre le contrôle du développement des services publics. Alors que la municipalité entreprend des travaux afin d'alimenter convenablement tous les résidents, sans plus, de son côté Shawinigan-Sud, grâce à un emprunt majeur lui permet d'effectuer les travaux nécessaires pour accueillir éventuellement 35,000 personnes. Ce que Shawinigan-Sud accomplit d'un seul emprunt selon un plan quinquennal préétabli, Trois-Rivières-Ouest le fait par étape, au fur et à mesure que les secteurs se développent, que les besoins se

font sentir. La municipalité de Trois-Rivières-Ouest procède alors à la confection simultanée des services et des rues grâce à des emprunts par obligations à répétitions.

■ Administration

Avant les années 60', les municipalités de Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest sont administrés grâce au Code municipal qui sert autant aux municipalités rurales qu'aux villages. Ce code convient aux municipalités peu urbanisées, ayant habituellement moins de 2,000 habitants. Durant les années 50', il contraint trop les municipalités de Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest qui ont recours à des « bill » privés, des amendements au Code qui s'applique exclusivement à leur municipalité, pour permettre, par exemple, l'engagement d'un ingénieur-gérant à Shawinigan-Sud en 1959. Avec ses 12,000 habitants, Shawinigan-Sud a été pendant plus d'une décennie le « plus gros village du Canada ». Cela dit, les contraintes s'avèrent trop nombreuses au fur et à mesure que les municipalités croissent, et elles décident de se débarrasser de cette « camisole de force » en changeant de statut pour celui de ville au début des années 1960.

Trois-Rivières-Ouest - Les modifications importantes au corps municipal passent nécessairement par un changement de statut, car les municipalités n'ont ni les ressources financières, ni l'expertise requise pour assumer les nombreux changements structurels. Avant le changement de statut, de municipalité rurale à ville, en 1963, les réformes concernent surtout les modalités d'élection.

Lorsque la municipalité rurale devient ville, les élus se rémunèrent pour leur bon travail, et la municipalité veille à l'engagement de professionnels afin de gérer la croissance de tous les secteurs d'activités municipales, tant administratifs que techniques. Auparavant, le conseil avait des difficultés à recruter les inspecteurs agraires surchargés et les firmes privées d'ingénieurs et d'urbanistes coûtaient très cher. Le conseil procède donc à l'engagement d'un ingénieur pour « diriger sainement son évolution ». Lorsque la ville

est érigée en 1963, une équipe restreinte, qui forme le cœur du service technique, est déjà en poste.

Au point de vue administratif, on remplace le secrétaire-trésorier, qui était jusque-là décerné de façon plutôt honorifique et arbitraire, par un jeune comptable des HEC. Il procède alors à une réforme profonde du système administratif, qui lui mérite mentions dans les journaux régionaux. En 1964, lors de la création du poste de gérant, habituellement occupé par un ingénieur, le conseil préfère l'offrir à cet administrateur qui a remis de l'ordre et installé une comptabilité efficace.

Avec ces ajouts de personnel, l'un des problèmes rencontrés par les administrations municipales est la description de tâche. Bien que la loi des cités et villes détermine dans les grandes lignes les droits et devoirs de la plupart des fonctions techniques et administratives, la jeune administration est mal rôdée et le partage du pouvoir entre élus et fonctionnaires municipaux n'est pas clair. Par exemple, en 1966, des événements impliquent le gérant et le chef de police : un conflit de juridiction entre deux fonctionnaires municipaux qui révèle un manque de clarté dans la description de tâche de chacun et qui témoigne du fragile équilibre entre les parties d'un tout que constitue la fonction publique municipale.

Shawinigan-Sud - L'importance du développement avant 1945 oblige la municipalité à se doter d'une main d'œuvre professionnelle tôt durant la période afin de préserver la maîtrise du conseil sur l'aménagement sans en enfreindre l'essor. Avant le changement de statut en 1961, la municipalité s'attaque d'abord au système électoral et l'application de ses propres règlements sur les nouveaux territoires qu'elle annexe en 1940 et 1953.

Le partage des pouvoirs au sein du corps municipal entre les élus et les fonctionnaires existe déjà, en général, sur une base contractuelle. Mais, en 1951, le village de Shawinigan-Sud embauche son premier ingénieur permanent. De 1951 à 1974, cinq ingénieurs se succèdent à Shawinigan-Sud, dont quatre cumulent les fonctions d'ingénieur et de gérant.

À l'instar de Trois-Rivières-Ouest, certains d'entre eux quittent leur fonction pour le secteur privé ou pour occuper la même fonction dans une autre ville. Cela constitue en

quelque sorte une « promotion ». Par exemple, Pierre Franche, ingénieur-gérant à Shawinigan-Sud de 1961 à 1963, remplit les mêmes fonctions à Alma entre 1963 et 1966 puis à Hull de 1966 à 1967. Suite au changement de statut en 1961, le nombre de fonctionnaires municipaux augmente considérablement. La municipalité se donne ainsi l'expertise nécessaire à son développement, en faisant de moins en moins appel à des firmes privées.

■ Conclusion

À première vue, il semble que le développement de ces deux municipalités a connu des problèmes qui les ont orientés dans une plus large quête d'autonomie. Ici, je n'ai pas abordé toute la question de l'annexion. Mais, il s'avère, et j'insiste là-dessus, que c'est la municipalité de banlieue elle-même qui fait les démarches dans un premier temps. Cependant, lorsque les municipalités changent de statut dans les années 1960, qu'elles se donnent les ressources et le personnel nécessaires pour administrer son territoire, les demandes de la banlieue cessent. C'est au tour de la cité qui manque d'espace de lorgner vers les espaces suburbains, à la recherche de développement nouveaux. Mais, ces villes moyennes qui cherchent de l'espace en banlieue, ne se heurtent plus seulement à la réticence des élus, mais également à toute la fonction publique municipale qui gère désormais le développement, et qui reste en place lorsque les élus changent.

Yannick GENDRON